Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Vol Libre
Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Boomerang

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE VOL LIBRE

2021-2024

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

135 rue du Mâconnais 73000 Chambéry-le-Haut
04.79.71.94.75 – www.lauravl.fr – lauravl@orange.fr
Agrément Jeunesse et sport N° 75S131

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE :

1) PRESENTATION DE LA FFVL

2) PRESENTATION DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

3) LES OBJECTIFS DE L'OLYMPIADE

4) CONCLUSION DU PRESIDENT DE LA LIGUE

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

135 rue du Mâconnais 73000 Chambéry-le-Haut
04.79.71.94.75 – www.lauravl.fr – lauravl@orange.fr
Agrément Jeunesse et sport N° 75S131

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

1/ PRÉSENTATION DE LA FFVL

Fondée en 1974, la FFVL rassemble des groupements sportifs régis par la loi 1901 (les clubs) et des organismes à but lucratifs (ou OBL : les écoles), ayant pour but la pratique du vol libre dans toute la diversité de ses disciplines : delta, parapente, cerf-volant, kite, speed riding et boomerang.

Elle a pour objet :

D'organiser, de diriger et de promouvoir les pratiques du vol libre (*notamment aile delta, parapente, speed riding et disciplines associées*), les glisses aérotractées *(tout milieu, tout support excepté le milieu aquatique),* le cerf-volant, le boomerang et toute discipline connexe validée par l'assemblée générale, en France métropolitaine ainsi que dans les départements et territoires d'outre-mer, par :

- La création d'associations et d'écoles,
- La conception d'un enseignement spécifique,
- L'étude et l'élaboration des programmes et règlements sportifs,
- La recherche des moyens permettant de développer une meilleure sécurité de ces sports,
- Et d'une manière générale, l'étude de toute question relative à ses disciplines.
- d'encourager, de soutenir, de coordonner et de contrôler l'action des associations affiliées, des écoles agréées,
- D'organiser les compétitions et délivrer les titres sportifs pour lesquels elle a reçu délégation,
- De représenter ses disciplines en tout lieu et toute circonstance,
- De participer aux actions de développement de ses disciplines dans le monde et plus particulièrement dans les pays de langue française,
- De veiller à ce que ses disciplines, à la fois sportives et techniques, restent un moyen de perfectionnement moral et favorisent l'épanouissement de la personnalité.

Elle veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Elle s'engage à inclure et à promouvoir la notion de développement durable dans ses politiques, les règlements et les modes de gestion qui régissent son fonctionnement, l'accomplissement des activités fédérales et l'organisation des manifestations sportives.

Si les activités cerf-volant et boomerang sont totalement gérées par des clubs associatifs, il en va différemment des quatre autres activités (Kite, delta, parapente et speed riding) qui dépendent en effet à la fois de structures associatives mais aussi de structures professionnelles.

Cela permet en fait de proposer une organisation de l'apprentissage de nos activités totalement différente de ce que l'on peut trouver dans la plupart des fédérations du monde sportif.

L'apprentissage initial est essentiellement confié aux structures professionnelles ou aux clubs-écoles, les clubs associatifs étant avant tout des lieux d'organisation et de perfectionnement de la pratique.

Chaque discipline est représentée dans des comités nationaux qui ont pour objet de regrouper dans un ensemble cohérent les commissions qui sont nécessaires pour traiter la spécificité de leur pratique.

Pour autant, la fédération est également organisée en commissions nationales qui sont transverses aux différentes activités et permettent ainsi d'assurer un lien entre celles-ci au travers d'une politique

commune. À titre d'exemple, nous pouvons citer les commissions sécurité et sites et espaces de pratiques.

Quelques chiffres par activités :

Parapente
Il représente 78 % des licenciés de la fédération avec 22290 licenciés en 2020. Chiffre en constante augmentation depuis dix ans avec pour information 20119 licenciés en 2010. L'année 2020 n'étant pas forcément révélatrice en période de COVID.

Delta
Il représente environ 2% des licenciés de la fédération en 2020. Ce chiffre est malheureusement en diminution constante depuis 10 ans avec une baisse de 25 % des effectifs sur la période. Pour autant, le delta reste en termes d'identité, la discipline historique, fondatrice de notre fédération et sa structuration est très similaire à celle du parapente.

Kite
Il représente 15 % des licenciés de la fédération en 2020. Le pic de licenciés a été atteint dans les années 2012 avec 34% des licenciés. Notons qu'en 2017 la délégation pour le kitesurf ne nous a pas été renouvelée au profit de la Fédération française de voile, ce qui explique logiquement cette baisse de %.

Cerf-volant et boomerang
Ils représentent environ 3.5 % de nos licenciés. Ces disciplines sont fondamentales pour nos activités car elles sont une « porte d'entrée » pour des jeunes publics qui ne peuvent pas légalement avoir accès au parapente et au delta avant l'âge de 14 ans (12 ans dans des conditions spécifiques).

En résumé, la FFVL c'est la gestion de 6 activités différentes (ce qui explique la création de comités nationaux) et surtout la coexistence de structures associatives et lucratives qui concourent au développement de celles-ci.

Sur le territoire national, la FFVL regroupe, 605 clubs associatifs et 239 organismes à but lucratifs.

Vous pourrez trouver des renseignements complémentaires aux différents liens ci-dessous :

- l'organisation fédérale : http://federation.ffvl.fr/organisation-generale
- les statistiques fédérales : http://federation.ffvl.fr/actus/statistiques-federales
- les projets de la fédération : http://federation.ffvl.fr/politique-projets

2/ PRÉSENTATION DE LA LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE VOL LIBRE

La ligue AURA est la plus grosse ligue de la fédération. Elle réunit 11 comités départementaux dont certains (la haute Savoie par exemple) sont aussi (voire plus) importants que certaines grosses ligues nationales.

Quelques chiffres :

CD de Haute-Savoie / 5941 licenciés dont 1237 femmes et 371 jeunes de moins de 18 ans. 70 clubs associatifs, 3 clubs-écoles et 51 écoles professionnelles.

CD de Savoie / 2377 licenciés dont 389 femmes et 86 jeunes de moins de 18 ans. 43 clubs associatifs, 1 club-école et 27 écoles professionnelles.

CD de l'Isère / 3463 licenciés dont 655 femmes et 184 jeunes de moins de 18 ans. 51 clubs associatifs, 2 clubs-écoles et 31 écoles professionnelles.

CD de la Drôme-Ardèche / 996 licenciés dont 179 femmes et 56 jeunes de moins de 18 ans. 18 clubs associatifs, 1 club-école et 11 écoles professionnelles.

CD du Rhône / 585 licenciés dont 80 femmes et 56 jeunes de moins de 18 ans. 17 clubs associatifs, 2 clubs-écoles.

CD de l'Ain / 338 licenciés dont 46 femmes et 18 jeunes de moins de 18 ans. 11 clubs associatifs, 1 club-école et 4 écoles professionnelles.

CD de la Loire / 370 licenciés dont 25 femmes et 19 jeunes de moins de 18 ans. 10 clubs associatifs, 1 club-école et 3 écoles professionnelles.

CD de la Haute-Loire / 177 licenciés dont 30 femmes et 18 jeunes de moins de 18 ans. 8 clubs associatifs et 3 écoles professionnelles.

CD du Cantal / 404 licenciés, dont 90 femmes et 11 jeunes de moins de 18 ans. 6 clubs associatifs et 3 écoles professionnelles.

CD de l'Allier / 84 licenciés dont 17 femmes. 4 clubs associatifs.

CD du Puy de Dôme / 819 licenciés dont 130 femmes et 32 jeunes de moins de 18 ans. 11 clubs associatifs et 14 écoles professionnelles.

Cela représente donc 15554 licenciés, soit un peu plus du tiers des licenciés de la fédération.

Rajoutons à cela que la région Auvergne Rhône-Alpes recense la plus grande partie des sites de pratique nationaux (plus d'un tiers) et qu'un très grand nombre de pilotes fréquentent régulièrement cette région sans y être domiciliés.

Organisation de la ligue :

La ligue est constituée comme une association loi 1901 classique avec toutefois une caractéristique essentielle qui est l'emploi d'une secrétaire salariée à temps plein.

La ligue a également toujours pu bénéficier à minima de l'appui d'un cadre technique de la DTNE qui a pour tâche d'assurer la coordination de l'ensemble des commissions.

On retrouve d'ailleurs dans l'organigramme de la ligue l'ensemble des commissions présentes à l'échelon national.

Ci-dessous les missions essentielles de la ligue :

Formation : Si la ligue propose les mêmes formations que les autres ligues sur le territoire national, elle le fait à une échelle bien plus importante. L'équipe de formateurs est aujourd'hui composée de plus de 90 moniteurs et cela nécessite une véritable coordination. Au lieu d'avoir un RRF (responsable régional de formation) la ligue a préféré composer un groupe de travail composé de 3 moniteurs qui assument la tâche de RRF.

Compétition / Equipe de ligue : Le calendrier des compétitions de vol libre de la région RA est le plus important du territoire national. Cela est bien évidemment lié au nombre important de clubs qui s'investissent dans cette tâche. Notons également la présence d'une équipe de ligue (composée de jeunes pilotes de moins de 26 ans) qui est rattachée au dispositif de haut niveau de la fédération.

Une des particularités de la ligue a été de s'investir dans le développement du handicap et de la pratique du public féminin. Il s'agit là de missions essentielles.

On retrouve également les commissions delta, sites de pratique, cerf-volant et boomerang qui concourent au développement de nos activités.

Vous pourrez trouver des renseignements complémentaires au lien suivant : www.lauravl.fr

À ce jour le comité directeur est composé comme ci-dessous :

Président Dominique JEAN
Vice-Président : Laurent VAN HILLE
Secrétaire Marie PUGNOT
Trésorier Laurent VAN HILLE

Autres Membres élus :

Olivier CHELMAS (Boomerang), Cyprien CHAMP (Handicap), Arnaud ROCHETTE (Espace aérien), Judith Sipos et Eve Schneider (Com Féminine), Philippe THOUZEAU (Formation), David LIVOYE (Espaces de pratique), Christian DEBAIN (Delta), Eric PUSIOL (Compétition), Jean-Philippe GALLAT (Médecin), Chantal DOLIGEZ, Jules CROIBIER, Nicolas MANZONI, Johann LIENARD (Com Jeunes) Erwan Didriche (équipe de Ligue).

Membres de droit :

(Président-e-s de CDVL) : Yves ARCHER (42), Nicolas SAVALLE (74), Daniel PRZBYLKA (26-07), Franck IZOARD (38), Philippe MOREAU (73), Jean-Claude HUMBERT (01) Denis BUISSON (43), Wilfried GONIAUX (63), Jean VALLI (03), Marc FAUCHER (15), Laurent CHALEIL (69)

Secrétariat administratif (salariée) **:**

Elisabeth KNAFF

Cadres techniques :

Jean-Marc **Ardhuin** (Coordonnateur),
Jean-Claude **Bourdel**,
Emmanuel **Félix-Faure**,
Frédéric **Escriba**.

Tous les renseignements sur la ligue sont disponibles au lien suivant :
https://intranet.ffvl.fr/structure/237

3/ LES OBJECTIFS DE L'OLYMPIADE

Pour cette olympiade, notre schéma de fonctionnement a été légèrement modifié, notamment en ce qui concerne le temps de travail de chaque CT intervenant sur la Ligue.

Vous trouverez ci-dessous la répartition des missions et le % de temps de travail par cadre sur la Ligue.

Jean-Marc Ardhuin : CT coordonnateur missionné à 55 % de son temps. Relation avec le bureau directeur. Suivi des partenariats de la ligue avec les différentes institutions. Suivi des commissions formation, féminine, boomerang et espace aérien. Relations avec les comités départementaux du Cantal, de l'Allier et du Puy de Dôme.

Jean-Claude Bourdel : CT missionné à 50% de son temps. Suivi des sites, de la commission cerf-volant et de la commission « jeunes » (compétition et développement). Relations avec les comités départementaux de la Savoie, du Rhône et de la Loire. Il est important de noter que ce CT partira à la

retraite en avril 2022 et que son poste sera remplacé en septembre 2022 avec une participation financière de la Ligue à hauteur de 50% du montant du salaire.

Frédéric Escriba : CT missionné à 25% de son temps. Suivi du pôle France, de l'équipe de Ligue, de la commission compétition et de la commission Kite. Relations avec les comités départementaux de la Haute-Savoie, de l'Ain et de la Haute-Loire.

Emmanuel Félix-Faure : CT missionné à 5% de son temps. Suivi de la commission delta. Relations avec les comités départementaux de l'Isère et de la Drôme-Ardèche.

Les cadres techniques sont assistés dans leur mission par l'ensemble des formateurs de ligue (essentiellement des moniteurs professionnels) qui composent l'équipe territoriale de formation. À ce jour elle est composée d'environ 90 formateurs.

La ligue AURAVL maintient le poste de secrétaire administratif et celui-ci sera géré par Elisabeth Knaff qui assumait déjà ce poste pour la ligue RA.

Les locaux de la ligue sont conservés à Chambéry.

En ce qui concerne les différentes commissions, la ligue AURAVL conserve une architecture et un fonctionnement « classique ». À savoir un certain nombre de commissions comme indiqué dans le chapitre précédent. Pour chacune d'entre elles, nous détaillerons par la suite l'organisation retenue en même temps que les objectifs de l'olympiade.

Objectifs de l'olympiade

La ligue AURAVL étant un organe déconcentré de la fédération, il est donc logique qu'elle reprenne à son compte les objectifs de celle-ci (Voir présentation de la FFVL).

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur ce sujet plus en détail au lien suivant : https://federation.ffvl.fr/politique-projets

Elle va donc normalement participer à l'organisation et au développement de la pratique des disciplines du vol libre sur son territoire.

Au-delà de cette mission générique, elle devra également intégrer dans son plan de développement, les objectifs de ses principaux partenaires, à savoir la Région Rhône Alpes Auvergne et la DRAJES de Lyon.

Concrètement, ci-dessous le détail de nos priorités pour la période.

La fédération a mis dans ses priorités, l'amélioration de la sécurité dans l'ensemble de nos pratiques. La commission technique et sécurité nationale a développé depuis quatre à cinq ans un certain nombre d'actions qui visent à cette amélioration. Pour autant les chiffres de notre accidentalité ne sont pas en baisse. Il est donc primordial que les ligues soient les relais des actions mises en place au niveau national en permettant à l'ensemble de nos clubs de se les approprier. La sécurité sera donc l'un des fils conducteurs de notre projet.

Si l'on regarde les statistiques fédérales, on s'aperçoit que nos activités sont essentiellement concernées par un public adulte dont la moyenne d'âge se situe aux alentours de 35/40 ans.

Nous devons absolument réorienter nos actions afin de pouvoir « toucher » un public plus jeune. Nos activités principales (delta et parapente) ne peuvent pas être envisagées avant l'âge de 14 ans (12 ans par dérogation). En revanche le boomerang et le cerf-volant doivent nous permettre de recruter des publics jeunes qui pourront éventuellement par la suite évoluer sur les autres disciplines de la fédération.

Au-delà de cette politique en faveur de la jeunesse, il est évident que nous devons fournir un effort important pour aller vers des publics qui ne sont malheureusement pas directement (ou peu) concernés par nos activités.

Si la fédération a développé depuis de nombreuses années des actions en faveur des publics « handi », il s'avère qu'elles n'ont été que peu relayées au niveau des régions. Il est de notre responsabilité de faire en sorte que la ligue AURAVL s'implique plus fortement sur cet objectif afin de dépasser le stade de la simple expérience en proposant une politique de formation pérenne destinée à un public bien plus nombreux qu'actuellement.

Toujours en se référant aux statistiques fédérales, on se rend compte que la pratique féminine est toujours minoritaire au sein de notre fédération. Il est difficile de justifier une telle situation. Il est donc également prioritaire que la ligue, à l'identique de ce qui est initié à l'échelon national, s'investisse dans une véritable politique de développement du sport féminin. Une commission féminine existe depuis cinq ans en ligue AuRA. Cette commission particulièrement dynamique mènera ses actions en cohérence avec les objectifs de la commission féminine nationale. Comme elle le fait déjà depuis plusieurs années.

Le sport doit évidemment participer à l'effort de la nation et se préoccuper du bien-être de l'ensemble de ses citoyens. Le vol libre propose des activités dont le coût d'accès est souvent assez important. Il s'agit là d'un facteur d'exclusion des populations les plus fragiles en termes de ressources. Nous allons donc essayer de trouver des solutions afin de faire en sorte que nos activités puissent bénéficier à des publics en situations difficiles qui en sont aujourd'hui très éloignés.

Comme pour les pratiques féminines, nos actions seront en cohérence avec le plan « citoyen du sport » initié au niveau national.

En lien avec les priorités nationales, nous mettrons en place dans chacune de nos actions des informations relatives à la lutte contre, le dopage, les actes de violences et les incivilités.

Le vol libre n'existe qu'au travers de ses sites de pratique. Ceux-ci sont aujourd'hui de plus en plus menacés (protection de la faune et de la flore, sécurisation de l'espace aérien, réglementation des parcs naturels et zones de protection, accès limité par les collectivités locales, responsabilité accrue des propriétaires de terrain en cas d'accident etc..). Il est donc primordial que la ligue puisse finaliser sur la période un travail de pérennisation de ses espaces de pratique. Cela doit se concrétiser par une implication plus forte dans les CDESI existantes, par une recherche de partenariat systématique avec les organismes de protection et de gestion du territoire et enfin par une mobilisation de nos partenaires institutionnels en termes de soutien dans les situations où nos espaces de pratique sont menacés.

Actuellement, le vol libre est surtout représenté par les disciplines du parapente et du kite.

Pour autant, il nous paraît primordial de faire en sortes que les autres disciplines de la fédération ne soient pas « oubliées ». Nous avons déjà évoqué le boomerang et le cerf-volant comme vecteur de développement d'une pratique pour les jeunes. Si le delta n'est aujourd'hui plus représentatif en termes de nombre de licenciés, il reste LA discipline fondatrice de notre fédération. IL faudra donc initier un plan de « relance » de cette activité sur la période.

Voilà donc évoqués les grands axes de notre plan de développement pour cette olympiade.

Nous allons maintenant détailler l'ensemble des projets par commission.

LA COMMISSION FORMATION

L'ensemble de nos formations est disponible au lien suivant : http://www.lauravl.fr/calendrier-des-formations-2022/

Si l'on regarde bien ce calendrier des formations, il est essentiellement composé des formations à la pratique du biplace. Il s'agit d'une formation importante puisqu'elle permet de former des pilotes qui feront découvrir l'activité « vol libre » mais l'offre de formation est à notre avis trop réductrice.

Dans l'optique de notre fil conducteur sur la sécurité des pratiquants, nous devons donc réfléchir à de nouveaux dispositifs en liaison avec les rapports qui sont faits sur notre accidentalité.

Notre région concentre le plus grand nombre de moniteurs brevetés d'État sur le territoire. Un grand nombre d'entre eux font partie de notre équipe territoriale de formation. Nous avons donc les ressources nécessaires pour envisager un accroissement du nombre de nos formations.

Nous disposons également d'un nombre conséquent de moniteurs fédéraux qui ne sont pas assez mis à contribution par la ligue. Il sera donc important de les inclure dans nos ressources.

À ce jour, les formations d'accompagnateurs et d'animateurs de club permettent de former des pilotes à l'encadrement et à la sécurisation de la pratique. Ces formations ne sont que très peu suivies et nous pensons qu'il est important que nous puissions en faire un objectif de développement pour les années à venir. Nous formons actuellement en moyenne 6 accompagnateurs par an. Ce chiffre est ridicule et ne permet pas « d'alimenter » les clubs de la région. Il est donc nécessaire de déplacer cette formation et d'aller la proposer directement aux clubs. En évitant le déplacement des pilotes et en prenant un moniteur local, cela réduira fortement les coûts. Lorsque l'on sait que cette formation est subventionnée à hauteur de 150 € par stagiaire par le « national », il est très facile d'envisager une formation presque gratuite dès lors qu'elle sera composée de 5 stagiaires.

La lecture de notre accidentologie fait ressortir un certain nombre de priorités en termes de formation.

- Les pilotes placés en situation d'urgence n'utilisent pas systématiquement le parachute de secours. Cela aboutit à 7 morts par an et à un nombre important d'accidents graves.
- Tous les clubs organisent au moins une fois par an une séance de pliage du parachute de secours. Il est indispensable que nous puissions associer à ces séances un professionnel qui au-delà de l'aspect technique du pliage ira véhiculer un discours d'information et de préconisation sur l'utilisation du parachute de secours. Il s'agit d'une priorité qui permettra sans aucun doute de diminuer le nombre d'accidents mortels.
- 50% des accidents arrivent lors de la phase de posé à cause d'un manque de préparation.
- Le national a mis en place l'opération « voler mieux » en liaison avec notre accidentologie. Cette opération consiste à financer des actions qui permettent aux pilotes de « réviser » les bases de l'apprentissage notamment sur les phases de décollage et d'atterrissage. Il est important que la ligue puisse relayer ce dispositif en l'amplifiant et le généralisant à l'ensemble des clubs de la région.
- La lecture des rapports d'accident fait apparaitre un manque évident de connaissances en termes d'analyse de l'aérologie. Lors de la mise en place dans les clubs des journées « voler mieux » il sera primordial que cet aspect soit abordé de façon concrète et que des « clefs » puissent être données aux pilotes afin qu'ils évitent de se trouver dans des situations accidentogènes.
- Nous devons également insister sur la formation des « animateurs sécurité » au sein des clubs. La ligue doit s'investir dans la formation de ces personnes afin qu'ils puissent au sein de leurs structures organiser des colloques sécurité.
- Il peut être également envisagé, la mise en place de « tables rondes » sur la sécurité qui seraient organisées dans les départements via les comités départementaux.

- La formation continue via des actions de recyclage sera un passage nécessaire pour la sécurité de chaque pilote. La ligue par l'intermédiaire des CDVL et des clubs doit être à l'initiative de ces actions.

Comme vous avez pu le lire, nous souhaitons étoffer notre dispositif de formation dans le sens de la sécurisation de la pratique. Ce dispositif ne devrait pas vraiment être couteux car des interventions de moniteurs à la journée peuvent facilement être prises en charge par les clubs et ce d'autant plus facilement qu'une aide financière peut être octroyée par le national ou la ligue.

LES ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES

Force est de constater que le nombre de licenciés de moins de 18 ans est assez limité à la fédération. Il est d'ailleurs en baisse depuis quatre ans maintenant. Il serait pourtant logique de penser que la formation des jeunes est synonyme de longévité pour une fédération sportive.

Actuellement la Ligue concentre ses actions pour la jeunesse autour de quatre axes principaux :

- Les actions de la commission jeunes
  - Le secteur scolaire et la formation des jeunes via l'UNSS.
  - La formation dans sa globalité avec la prise en charge financière d'une partie des coûts pour des jeunes qui se lancent dans un parcours, dont la finalité est l'obtention d'un brevet de pilote.
- Le secteur « compétition » avec l'encadrement des équipes de ligue et les stages d'initiation à la compétition.
- La formation du Lycée de Thônes à visée professionnelle.

1/ LES ACTIONS DE LA « COMMISSION JEUNES »

la commission JEUNES LAURAVL souhaite accompagner les jeunes dans une pratique sécuritaire, en développant notamment le « volet perfectionnement » de la pratique.

Rappel des objectifs définis pour l'olympiade :

- **Aide individuelle à la formation** : A développer très largement avec la mise en place d'une **communication** efficace auprès de tous les jeunes licenciés dès la première licence.
- **UNSS et sections scolaires** : Reprendre des contacts pour connaître les besoins nouveaux, identifier les difficultés mises en avant par la crise sanitaire, entre autre annulation du championnat de France avec les conséquences en terme de réconnaissance par l'Education

Nationale. Besoin urgent de dynamiser les actions existantes et de motiver de nouvelles initiatives.

Concrètement 3 actions ont été mises en place en 2021 :

- 1 stage PERFECTIONNEMENT avec l'école PEGASE ET PARTICULE.
- 1 formation CROSS-MARCHE et VOL sur 4 sessions de 2 journées.
- 1 WEEK-END DECOUVERTE COMPETITION, Belle expérience à reconduire prioritairement pour de nouveaux stagiaires.

Globalement ces actions restent minimes, par rapport aux nombres de jeunes pratiquants. **Les objectifs prioritaires de la commission étant l'AIF et l'UNSS. Un besoin en COMMUNICATION auprès des jeunes** a été identifié clairement depuis longtemps et confirmé par l'arrivée des 3 jeunes membres dans la commission.

Mais force est de constater que l'année se termine sans que nous ayons avancé sur ce sujet. Une aide est demandé en ce sens au bureau pour structurer efficacement cette démarche.

Point positif : l'AIF a été attribué à une cinquantaine de jeunes cette année ce qui laisse présager que tous les jeunes pourraient en bénéficier si… une communication efficace était mise en place. Objectif de la prochaine olympiade.

2/ PROJET DE LA NOUVELLE OLYMPIADE POUR L'EQUIPE DE LIGUE

Que doit-on améliorer ?

- La détection
- Stage jeunes
- Constitution d'un groupe B
- Augmenter la capacité d'accueil

La détection : Celle-ci se cantonne aujourd'hui à identifier des pilotes par la notion de résultats et de rencontres sur les lieux des diverses compétitions. Ce système limite le recrutement, car les pilotes concernés ont déjà une forte implication dans le monde de la compétition et proviennent pour certains du Pôle de Font-Romeu, laissant peu de place pour de jeunes compétiteurs.

À ce jour quatre pilotes sur sept proviennent du Pôle de Font-Romeu et cette tendance pourrait se généraliser. L'équipe de ligue Auvergne-Rhône-Alpes fait partie du Plan Performance Fédéral (PPF) et joue son rôle dans la filière du haut-niveau, elle est un passage presque obligé pour les pilotes de Font-Romeu. Leur intégration directe au Pôle France se voit généralement mise en attente, en effet les places disponibles étant limitées, le principe des vases communicants coince par "embouteillage", les nouveaux candidats à l'intégration au Pôle France étant plus nombreux que les sortants ; cette problématique est connue, liée à la longévité des carrières sportives dans le vol libre.

Les critères d'intégration de la structure et plus particulièrement celui qui consiste à *"Être dans les 250 du FPRS"* empêchent le recrutement de jeunes compétiteurs. Il faut repenser au sein de la ligue à un système de détection en "amont" de la filière permettant un spectre plus large du recrutement.

Création d'un stage jeunes : Fort de ce constat, il est intéressant d'envisager un regroupement de jeunes pilotes émanant des clubs et des CDVLs sélectionnés par des référents locaux. Ils pourront dans la mesure des places disponibles participer à une "pré sélection" anticipée. L'objectif de ce

regroupement est d'identifier les futurs pilotes à fort potentiel et de leur fournir des pistes de travail sur une à deux saisons de compétition avant une future intégration. Un suivi à distance serait mis en place afin d'avoir une vision la plus juste de la progression du pilote avant de lui proposer une éventuelle intégration dans l'équipe B.

Constitution d'un groupe B : Il semble pertinent de créer un second groupe, une équipe de ligue "B" qui aurait pour objectifs d'évaluer les pilotes sur une saison tant sur un plan technique que théorique et également de juger de la vraie et réelle motivation de chacun. À l'issue de cette période, l'intégration à l'équipe pourra, selon les évaluations, être envisagée.

Augmentation de la capacité d'accueil : Pour l'équipe A, douze à quinze pilotes serait le nombre "idéal" pour créer une dynamique de groupe efficace tant sur le plan relationnel que sur celui de l'entrainement.

Pour l'équipe B, si l'on intègre dans ce groupe des mineurs en sachant que ce type de public requiert un encadrement spécifique, renforcé par deux entraineurs, le nombre sept pilotes semble approprié.

Organisation impliquant la création d'une équipe de ligue Auvergne-Rhône-Alpes **2**

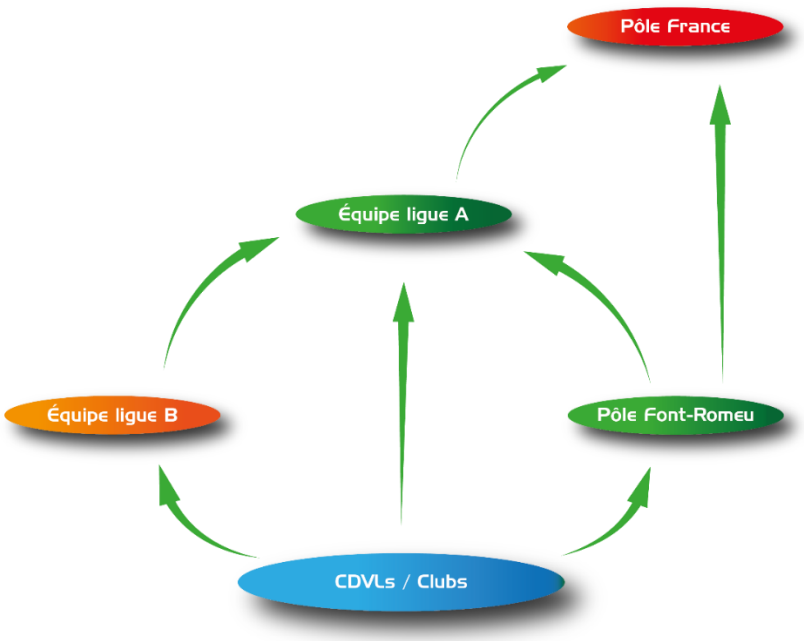

Équipe de ligue A : Pilotes 18/25 ans listés ou non listés étant inscrits au Plan Performance Fédéral (PPF), avec ou sans statut espoir.

Équipe de ligue B : Sasse de sélection hors filière du haut-niveau pour des pilotes en devenir mineurs et ou majeurs.

Le projet de développement de l'équipe de ligue pour cette nouvelle olympiade passe obligatoirement par une augmentation de l'effectif des entraineurs et des moyens financiers pour en permettre sa réalisation.

3/ LE LYCEE DE THÔNES

Nous allons pérenniser notre action sur la section scolaire de Thônes en augmentant les moyens attribués. Il faut noter que cette section existe maintenant depuis trois ans et que nous avons donc 21 pilotes en formation permanente. Sur la première promotion qui est arrivée cette année en fin de cursus, nous avons 5 pilotes qui se destinent au métier de moniteur de parapente, un qui est rentré au Pôle de Font-Romeu et un qui abandonne la « filière ». Nous pouvons donc parler de réussite lorsque nous évoquons ce dispositif.

LA COMMISSION FÉMININE

Les axes d'activités des plans de féminisation des fédérations sportives lors de la dernière olympiade étaient les suivants :

1. Développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre
2. Féminisation des instances dirigeantes fédérales et déconcentrées
3. Féminisation de l'encadrement technique

4. Féminisation des fonctions d'arbitrages et d'encadrement
5. Promouvoir et accroître la réussite des féminines dans le haut niveau.

La FFVL avait souhaité dès lors s'investir sur 3 axes :

- attribuer des aides financières ou préférentielles ciblées pour le développement de projets individuels ou collectifs visant à augmenter la pratique féminine
- imposer statutairement des quotas dans les comités et les bureaux directeurs avec une déclinaison territoriale du club au national
- mise en place de stages nationaux « performance au féminin » réservés aux filles qui veulent aborder la compétition et aux techniciens désirant se former sur la question.

Le bilan des quatre dernières années est extrêmement positif et c'est donc sur cette lancée que nous proposons ci-dessous notre projet pour cette nouvelle olympiade.

Suivre une logique d'actions dans notre calendrier de 4 ans
« De la découverte…au dépassement de soi »

1ère année

Se faire connaître : création d'un compte Instagram LAURAVL.
Favoriser l'initiation des femmes au parapente et la reprise de leur activité : Mise en place d'un stage initiation dans le Puy de Dôme et d'un stage « remise en sellette » à Samoëns.
Tout en assurant la continuité de l'activité chez les femmes : Maintien de la diversité des stages proposés SIV, CROSS (différents niveaux), marche et vol + Journée de validation BP en fin de saison en Haute-Savoie.

Mise en place d'une enquête auprès des licenciées ayant bénéficié des actions ciblées : retour sur les actions effectuées en 2021 et besoins des licenciées en termes de typologie de stages proposés par la commission Féminine.

2ème année

Objectif de hausse de la pratique féminine :
Amplification de la communication sur les réseaux et via les mailings licenciés. Mise en place de journées découverte ou stand lors d'évènements / compétitions sur les sites du Puy-de-Dôme et Doussard.

Pérenniser l'activité des licenciées :
Maintien des stages « remise en sellette » et passage de brevet (stage perfectionnement) en cohérence avec les demandes / besoins des licenciées. Continuité des actions « historiques » : stages SIV et CROSS.

Développement du public féminin en compétition :
Subvention accordée aux licenciées LAURAVL participant à un stage « spécial Voltige ».
Mise en place d'un stage itinérant dans le Massif-Central ou Alpes-du-Nord (objectif de découverte du CROSS).
Organisation d'une visioconférence sur la découverte de la compétition pour informer et attirer le maximum de licenciées.

Proposition d'un stage initiation à la compétition sur 3 jours en créant une synergie avec les commissions Compétition et Jeunes.

Développer la confiance et le mental : proposition d'un stage en format week-end.

Mettre en place plusieurs formations permettant in fine au public féminin d'aller vers le monitorat fédéral.

3ème année

Maintien de la diversité des stages proposés (Remise en Sellette, SIV, CROSS, passage BP).
Axe fort sur la pratique en compétition (cross et voltige) et mise en place d'actions selon les retours de la 2ème année.
Proposition d'un stage itinérant à l'étranger (Maroc envisagé) pour deux groupes de féminines LAURAVL.

4ème année

En plus de nos activités qui seront devenues pérennes, arriver à monter une équipe ligue féminine !

LA COMMISSION « HAND'ICARE »

La ligue Rhône-Alpes est investie depuis de nombreuse années dans le développement de la pratique « handi » et dans l'accès de nos sites pour ce public (aménagement des sites et achat de fauteuils adaptés à la pratique solo ou biplace).

Pour autant, il s'agit d'une pratique assez confidentielle qui demanderait à être plus « étendue ».

Tout au long de cette olympiade, nous allons donc essayer d'avoir un « rayonnement » plus important en direction de ce public.

Un cadre technique sera directement affecté au suivi de cette action. L'objectif étant de prendre rapidement contact avec les fédérations « handisport » et de voir avec elles quelles seraient les actions qui pourraient être mise en place afin de poursuivre les objectifs suivants :

- Continuer à équiper nos sites afin de généraliser des accès « handi ».
- Pérenniser les actions de formation « bi placeur hand'icare »

- Multiplier les actions de formation initiale afin d'augmenter considérablement le nombre de pratiquants. (Et ce dans plusieurs activités : Parapente, boomerang, kite et cerf-volant).
- Intégrer des pilotes dans nos équipes de ligue avec un accès à la compétition.

La fédération propose un dispositif complet de formation pour permettre l'intégration d'un public handicapé à l'activité parapente. Ce dispositif est décliné au sein de la ligue AURAVL avec des écoles professionnelles proposant l'activité Handi'fly, des sites aménagés spécifiquement et un calendrier de formation des encadrants (qualification hand'icare). Cet investissement mérite d'être davantage mis en valeur afin de susciter un intérêt pour notre pratique auprès du public handicapé.

Un travail de diagnostic sur les freins à la pratique devrait permettre de proposer des solutions concrètes d'améliorations, qu'elles soient logistiques, financières ou techniques.

L'ouverture de nos compétitions régionales constitue une opportunité de montrer que le parapente est une discipline parfaitement adaptée à la pratique mixte, entre valides et handi. Un défi à relever en termes d'encadrement mais qui serait une belle action à destination de nos pratiquants « handi ».

La prise en compte du handicap au sens large, incluant notamment des déficits sensoriels (mal voyant, mal entendant…) reste également une voie de développement importante. Les encadrants et structures d'accueil existent et pourraient se spécialiser si une demande plus forte émergeait.

LA COMMISSION DES SITES ET ESPACE AÉRIEN

Nous citons ici cette commission car sans elle, il ne pourrait pas y avoir de pratique du vol libre. Cette commission est en effet essentielle dans la défense et la pérennisation de nos sites de pratique.

Tout au long de l'olympiade, les missions resteront les mêmes que les années précédentes, à savoir :

- Aide au financement des actions d'aménagement et de réfection de nos sites de pratique.
- Participation aux différentes réunions où les sites de vol libre doivent être « défendus » (DGAC, CDESI, Parcs naturels etc..).
- Informations des clubs et des licenciés sur les conditions de la pratique lorsqu'elles sont modifiées.
- Mobilisation des acteurs du vol libre dans les CDESI.

LA COMMISSION BOOMERANG

Même si le nombre de licenciés de cette activité est assez faible à la fédération, elle est pour autant une des seules à pouvoir concerner un public d'enfants et de jeunes adolescents. À ce titre-là elle aura donc une place primordiale dans le projet de développement de la ligue.

Comme évoqué précédemment au chapitre de la « commission jeunes », la ligue souhaite pouvoir développer ses activités auprès d'un public « jeunes ».

Dans le cadre du développement des structures UNSS évoqué précédemment, il faudra savoir proposer parallèlement à l'activité parapente l'activité boomerang. Sa facilité de mise en œuvre est un atout important si l'on considère la difficulté de mise en place de l'activité parapente notamment face aux aléas météo.

Un plan de développement sera étudié dans les secteurs scolaires (6-10 ans), périscolaires et également dans les structures « type centre-aéré ». Le cadre technique en charge de ce projet devra prendre contact rapidement avec les instances dirigeantes de ces différents secteurs (Inspection académique, collectivités territoriales, organismes de formation au BAFA…) afin d'initier le projet.

Il s'agirait avant tout de pouvoir former des initiateurs afin de permettre une diffusion de la pratique dans les secteurs évoqués.

Parallèlement à ces projets, la commission continuera bien évidemment ses missions principales de soutien aux clubs et aux licenciés pratiquants.

Ce constat, déjà fait lors de notre dernière olympiade est toujours d'actualité. Vous pourrez trouver ci-après les principaux axes de développement pour l'olympiade,

- Continuer à prendre contact avec les enseignants du primaire pour leur proposer des formations adaptées.
- Création d'une équipe de Ligue à visée compétitive.
- Développer les formations Brevet Découverte à destination du « public loisirs » pour sensibiliser à la pratique.
- Faire de nouveau de la sensibilisation de l'activité auprès des CDVL de la Ligue.
- Éventuellement prendre contact avec l'APL (association des présidents de Ligue) pour les sensibiliser également.
- Soutenir toutes les manifestations qui souhaitent accueillir et présenter du boomerang. Concrètement, soutenir les Animateurs Fédéraux Boomerang qui font la promotion de l'activité et participent à ces manifestations.
- Accompagner les compétiteurs de la Ligue dans les tournois nationaux et internationaux.
- Créer un événement/film autour du boomerang à présenter lors de la Coupe Icare.
- Tenter de rapprocher l'activité boomerang avec les parapentistes en action (les filles, les jeunes par exemple) en incluant dans leur stage un moment boomerang.
- Proposer des stages d'initiation et de perfectionnement pour le public « handi »
- Essayer de représenter au mieux la fédé en tant qu'ambassadeur de la FFVL pour le boomerang voir dossier de presse de la fédé

LA COMMISSION DELTA

Le deltaplane, c'est voler comme un oiseau, tête en avant et aile dans son dos, c'est la forme la plus pure de vol sans moteur (CF ministère des sports).

Le deltaplane est le premier sport de vol libre en France. L'aile delta a été inventée dans les années 50 par l'ingénieur « Rogallo » pour la Nasa. Mais, c'est Bill Moyes en Australie qui utilisera cette idée pour concevoir les premières ailes delta décollables à pied.
Le deltaplane arrive en France dans les années 70 où il a connu ses heures de gloire dans les années 80 avec 14000 licenciés. Il est à l'origine de la création de la FFVL. Il est actuellement supplanté par le parapente pour des raisons de facilité d'accès. Il doit être soutenu et pérennisé car il offre une pratique de vol libre inégalée.

Pour la prochaine olympiade, la priorité doit donc être la pérennisation de cette pratique. Il faut d'une part attirer de nouveaux adhérents mais aussi faciliter la pratique des licenciés actuels. Cela passe par la promotion des formations des jeunes mais aussi celle des femmes peu représentées dans cette pratique.

La formation des « deltistes » est assurée par nos structures de clubs affiliés à la FFVL. Nous devons donc les soutenir financièrement afin qu'ils puissent accueillir davantage de stagiaires.

Nous devons aussi soutenir les compétitions locales qui sont une vitrine sur cette pratique. Les championnats de France se sont tenus à Annecy en 2021. Cette manifestation a été largement médiatisée sur les médias locaux y compris presse et audiovisuel.

Nous avons mis en place depuis 2020 des journées découverte de l'activité. Cette action menée par les clubs permet lors de ces week-ends de faire découvrir notre discipline de façon ludique. Ces journées ne se substituent pas aux stages de formation bien au contraire, elles permettent de faire connaître notre activité afin que les stagiaires s'inscrivent dans des stages de formation.

Pour favoriser la pratique des licenciés, plusieurs actions sont possibles.

La première serait une (ou plusieurs) journée(s) de remise en vol pour les licenciés. Cette journée, positionnée en mars ou avril permettrait de « dérouiller » les pratiquants restés au sol pendant l'hiver. C'est l'occasion de revoir les bonnes pratiques de vol et de réunir de manière formelle les licenciés des clubs.

De même, nous allons promouvoir des sorties de club en groupes hors de leur site habituel. Cette action était réalisée, les années précédentes notamment lors de la CND (Chalenge Nationale de Distance) qui permet de réunir les clubs et des pilotes de niveau différents. Un expert encadrant un néophyte pour une compétition amicale de distance.

Nous organiserons des formations spécifiques sur les thèmes suivants : stages contrepentes, stages cross, stages treuillés qui permettraient d'améliorer les atterrissages, parties techniquement difficiles de notre sport.

Nous allons également assurer la promotion de la compétition et notamment aider les compétiteurs locaux à participer à des compétitions en et hors de France.

Gardons à l'esprit notre slogan 2021 ; **VOLER PLUS POUR VOLER MIEUX**.

LA COMMISSION KITE ET SNOWKITE

Bien que peu visibles depuis la ligue, ces disciplines complémentaires sont bien présentes sur notre territoire en termes de volume de pratique (sur les divers lacs et sur quelques sites de neige emblématiques). Le regroupement naturel des pratiquants est très fortement lié aux conditions qui sont sur notre territoire très intermittentes (vent, neige). Cela induit pour eux des modalités de fonctionnement différentes du reste de nos autres pratiques délégataires au sens où le club a moins d'importance (sauf sur les sites très denses ou sensibles) et est largement remplacé par l'usage des réseaux sociaux pour créer le lien. Fred Escriba assure une veille sur le principal canal d'échange d'information Rhône-Alpins et assurera une liaison entre les pratiquants et la ligue ainsi que le suivi des problématiques liés à la conservation et au développement des sites de pratique.

LA COMMISSION COMPÉTITION

La région Rhône-Alpes est historiquement la plus grande zone géographique d'organisation de compétition en France. Il faut intégrer le fait qu'au-delà de son propre réservoir de pilotes, le potentiel de vol hors-norme de la région draine sur les organisations d'épreuves beaucoup d'autres compétiteurs issus du reste de la France.

En ce qui concerne l'organisation d'évènements importants, notre ligue est aussi dans une position dominante clé qui doit bien être identifiée comme telle.

Vous pourrez trouver ci-dessous le projet de notre nouveau responsable régional de la compétition.

Les constats

1) Une équipe de Ligue AURA avec une limite d'âge établie à 25 ans
2) Pas d'entité régionale pour les Compétiteurs Séniors à contrario d'autres Ligues
3) Une chute importante de compétiteurs au niveau régional comme national.

Les besoins

Face à la baisse des compétiteurs, il est nécessaire de :

1) Proposer une continuité à l'équipe de ligue actuelle en créant une équipe « séniors ».
2) Redynamiser la pratique en compétition.

Les principales actions de l'olympiade

1) Attirer de nouveaux compétiteurs en organisant des stages d'initiation à la compétition.

Objectif du stage : Permettre à des pilotes désireux de débuter en compétition d'aborder celle-ci dans les meilleures conditions

Durée : 3 jours

2) Création d'une équipe de pilotes Sénior(e)s.

Qui : Suite équipe Junior + Sélection de compétiteurs en progression ayant des résultats internationaux. (CV sportif + Classement WPRS + Participation aux compets régionales AURA / hors pôle France)

Volume : 10 pilotes maximum.

Programme : Suivi annuel sur compétitions.

4/ LE MOT DU PRESIDENT

Après la fusion des 2 ligues Auvergne et Rhône-Alpes, l'échéance qui nous attend est toute aussi importante.
Le départ de plusieurs cadres, l'embauche de salariés, des moments pour lesquels nous ne sommes pas forcément préparés. Nous travaillons à une coopération avec la FFVL quant au montage financier, mais aussi à un renouvellement des bénévoles (parle-t-on expressément de rajeunissement ?). Plus que jamais, les bénévoles seront en premières lignes, s'appuyant sur notre réseau de professionnels. Les commissions évoquées ci-dessus ont toute leur importance et sont imbriquées les unes aux autres. La pérennité de nos missions est plus que jamais d'actualité.

Nous devons affirmer notre présence dans le paysage sportif, mais aussi économique et touristique, en nous appuyant sur les CDVLs et les clubs qui montent en puissance.

Que de travail en perspective !